



## **Des deux côtés du guichet DANS LA RUE LE MARDI 30 JUIN 2026 !**



Alors que la hausse des prix des carburants et l'inflation impactent le pouvoir de vivre de chacun.e, le gouvernement propose des « mesurètes » et continue de s'attaquer aux plus précaires. Après avoir baissé le montant et la durée des allocations, cette fois-ci, le gouvernement s'en prend aux ruptures conventionnelles tout en faisant passer une nouvelle loi sur la fraude sociale et fiscale dont le but est de s'attaquer une nouvelle fois aux plus précaires. Quel mépris ! Le chômage ne cesse de progresser, l'UNEDIC, par sa dernière enquête (*en juin 2026 sur la « reprise d'emploi selon la durée indemnisée »*), démonte l'idée du chômeur oisif. Mais qu'importe, le gouvernement cherche des coupables et démantèle le service public de l'emploi dont les agent.es souffrent de conditions de travail déplorables, de perte de sens, de salaires stagnants.

**Le mardi 30 juin 2026, revendiquons l'arrêt de la coercition à l'encontre des usager.es, l'augmentation des allocations chômage, des augmentations d'effectifs et de salaire pour les agent.es de France Travail !**

### **Des deux côtés du guichet, exigeons :**

- La fin de l'inscription obligatoire, la fin de la conditionnalité du versement des allocations et prestations à 15h d'activités minimum, la fin du recours aux prestataires privés (comme LinkedIn),
- Un véritable accompagnement des usager.es et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire avec **des moyens humains en CDI pour le Service Public de l'Emploi pour assurer les missions d'accompagnement et d'indemnisation**
- Pour les privé.es d'emploi, un **revenu décent et une indemnisation** pour toutes et tous de toutes les formes de chômage et de précarité, avec une revalorisation a minima de 10 euros par jour des allocations, sans aucune allocation versée au-dessous de l'ARE minimale.
- Pour les agent.es de France Travail, **une augmentation générale des salaires et traitements** avec indexation sur l'inflation et rattrapage des pertes subies.

### **ABROGATION DE LA LOI PLEIN EMPLOI !**

Ce sont bien l'amélioration du service rendu aux usager.es, le maintien d'un réel Service Public de l'Emploi, l'arrêt définitif des mesures gouvernementales libérales, tel que le renforcement du contrôle de la recherche d'emploi et l'obligation des 15 heures d'activités qui sont au cœur de nos revendications. **Travailleurs, travailleuses privé.es d'emploi et personnels de France Travail, avec la loi Plein Emploi, nous sommes toutes et tous attaqué.es !** Le budget que le gouvernement consacre à France Travail reste fortement marqué par l'austérité, la précarité sociale et salariale, pour faire la part belle aux opérateurs privés (ce sont des centaines de millions d'euros par an). La loi de finances réduit une nouvelle fois les moyens de France Travail, au détriment du service rendu, tout en continuant le détournement des cotisations chômage pour participer au financement de France Travail alors qu'elles devraient principalement être destinées à l'indemnisation des privé.es d'emploi et à l'amélioration de leurs droits.

**Il est temps d'en finir avec ce mépris, il est temps d'en finir avec les inégalités, la CGT appelle les privé.es d'emploi et l'ensemble des agent.es de France Travail à revendiquer avec nous la revalorisation des allocations chômage et des salaires et la défense d'un Service Public de l'Emploi respectueux de ses usager.es de ses agent.es !**



**Des deux côtés du guichet  
Revendiquons ensemble et gagnons ensemble  
Un vrai Service Public de l'Emploi !  
Une rémunération juste pour toutes et tous !**

**Rassemblement à 9h00 mardi 30 juin**

**Devant la DG France Travail**

**Devant l'UNEDIC**